



COMMUNIQUÉ

## **Étude environnementale stratégique 2**

# **L'agglomération des Îles questionne la pertinence de la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin**

Îles-de-la-Madeleine, le 24 janvier 2012 – Le conseil d'agglomération des Îles a adopté une résolution mardi soir afin de déposer un mémoire à la firme Genivar chargée par le gouvernement du Québec d'évaluer la possibilité de mettre en valeur les hydrocarbures en milieu marin.

Ce mémoire pose d'abord la question de la pertinence du développement de l'industrie pétrolière dans le Golfe. Le document illustre ensuite le fait que le portrait de la zone étudiée est incomplet ou aléatoire, notamment en ce qui a trait à l'identification des zones sensibles. Par ailleurs, alors que le rapport de Genivar prétend susciter la participation populaire, le rapport de l'agglomération souligne que le document de Genivar est bien trop technique et complexe pour favoriser l'engouement de la population à le commenter. De même, le mémoire insiste sur le fait que le gouvernement du Québec se doit de respecter le principe de précaution et ne pas permettre l'exploration et l'exploitation en milieu marin aussi longtemps que tous les risques n'auront pas été correctement évalués, atténués ou éliminés.

« On déplore aussi le fait que les conclusions du Forum sur les hydrocarbures qui s'est tenu aux Îles en avril 2011 n'aient pas été prises en compte », de spécifier le maire et président d'agglomération Joël Arseneau. « À l'époque, les participants au Forum s'étaient entendus pour dire qu'il est nécessaire de considérer le golfe du Saint-Laurent comme un ensemble plutôt que de le morceler en fonction des provinces limitrophes. » Le mandat du gouvernement à Genivar va donc à l'encontre de cette approche intégrée puisqu'il est spécifique à la partie québécoise du Golfe. Les élus Madelinots réitèrent donc leur demande d'élargir le moratoire actuellement en vigueur dans la partie québécoise à l'ensemble du Golfe afin de prendre le temps d'évaluer les risques plutôt que de se précipiter.

Les élus des Îles saluent également la démarche de la Conférence régionale des élus Gaspésie-Les Îles (CRE-GÎM) de déposer un mémoire. « Cela démontre que les efforts de sensibilisation et de mobilisation des communautés côtières que nous avons entrepris il y a deux ans portent fruits, » d'affirmer le maire Arseneau. Il est à noter que la CRE est également à créer une table des hydrocarbures inspirée de la Table de concertation des hydrocarbures existante aux Îles depuis janvier 2004.

– 30 –

Pour information : Elena Haratsaris, coordonnatrice des communications  
[eharatsaris@muniles.ca](mailto:eharatsaris@muniles.ca)  
418 986-3100, poste 328